

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MARCHÉS PUBLICS...

Une procédure de marché public peut conduire à l'attribution d'un ou plusieurs marchés

Selon les besoins, des options peuvent être prévues et des variantes peuvent être autorisées

Marché unique

Allotissement

Au final : 1 lot = Un marché = un contrat



Un contrat se caractérise par :

- Son objet
- Son type (Travaux, fourniture ou service)
- La procédure utilisée pour la passation du contrat (Son montant (estimé puis attribué))
- Sa durée
- La forme du prix (Global et forfaitaire, unitaire, ou les 2)
- Un éventuel découpage particulier (tranches, marché complémentaire)

Par exemple :

Entretien des espaces verts Marchés de fournitures et services Passés selon une procédure formalisée (Appel d'offres ouvert)	Marchés à bons de commande Lot 1 : Entretien Lot 2 : Fourniture Durée : 4 ans	Lot 1 : 45 000 € HT maxi / an Lot 2 : 25 000 € HT maxi / an
Réhabilitation du centre technique municipal Marchés de travaux Passés selon une procédure adaptée	Allotis, prix global et forfaitaire Lot 1 : Gros œuvre Lot 2 : Cloisons, menuiseries Lot 3 : Faïence, peinture, carrelage Lot 4 : Plomberie, chauffage VMC Lot 5 : Électricité CFO / CFA Lot 6 : Portes sectionnelles Durée : 4 mois	Estimation Lot 1 : 10 000 € HT Lot 2 : 19 500 € HT Lot 3 : 12 500 € HT Lot 4 : 19 500 € HT Lot 5 : 24 500 € HT Lot 6 : 6 000 € HT

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MARCHÉS PUBLICS...

Ne pas confondre « type de marché » et « procédure mise en oeuvre » pour passer le marché

MARCHÉ À PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

= marché pour une prestation ou un ensemble de prestations, quelles que soient les quantités livrées ou exécutées.

Document dans lequel est inscrit le prix :

Acte d'engagement
+
DPGF
(Décomposition du Prix Global et Forfaitaire)

Par exemple :

235 538.25 € HT

Utilisation :

Marchés d'études, marchés de travaux ou encore à chaque fois que la prestation constitue un ensemble cohérent et non sécable (par ex : un marché de nettoyage pour des prestations identiques, mais sur différents sites).

MARCHÉ À PRIX UNITAIRE (ou Accord-cadre à bons de commande)

= marché portant sur des prix à l'unité relatifs à une prestation précisément définie dans les documents contractuels.
Les prix unitaires sont appliqués aux quantités livrées ou exécutées.

Document dans lequel est inscrit le prix :

Acte d'engagement
+
BPU (Bordereau des Prix Unitaires)
+
Éventuellement DQE
(Détail Estimatif Quantitatif)

Par exemple :

Montant minimum annuel : 50 000 € HT
Montant maximum annuel : 100 000 € HT

Utilisation :

Marchés de fournitures ou de services à bons de commande (ex : fournitures de bureau, denrées alimentaires).
Marchés de travaux, quand le pouvoir adjudicateur ne connaît pas, à l'avance, les quantités à mettre en œuvre.

Remarque :

Un même marché peut comporter un volet global et forfaitaire et un volet unitaire.
La forme du marché s'adapte au besoin.

CONTACT :

Julie Massieu – 06 81 61 11 69
contact@agence-declic.fr
www.agence-declic.fr